Editorial

Pouvoir rentrer chez soi ou inviter ses amis dans un cadre de vie agréable.... Ce serait tellement bien si les espaces publics (voirie, trottoirs, caniveaux et espaces verts) pouvaient rester propres.

La traversée de la commune par la départementale 649 (voie express) est une source permanente de nuisances comme en témoignent les mini-décharges que sont devenus les bas-côtés. Et lorsque le Conseil Général envoie ses faucheuses à l'assaut des hautes herbes, les machines broient et pulvérisent tous azimuts , plastiques et autres détritus jetés par des automobilistes sans scrupules.

Nationalement, la règlementation est sans aucun doute trop laxiste. Jeter un objet sur la chaussée relève aujourd'hui d'une contravention alors qu'une telle infraction devrait être un délit, c'est-à-dire relever du tribunal correctionnel.

Rien de plus désagréable de voir, au même titre que les mégots de cigarettes, les papiers et déchets divers, des déjections envahir et souiller les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux pour enfants.

Et combien de nous n'ont pas maugréé un jour contre ces déjections canines...

Sur le plan municipal, la commune a pris un arrêté qui impose à chaque propriétaire de ramasser les déjections de son animal domestique et de présenter, en cas de contrôle, le sachet dont il dispose.

Pour la seconde année, l'école s'associe à l'opération lancée par l'enseigne Leclerc visant à ramasser les déchets et détritus.

Le vendredi 28 septembre, les enfants parcourront la commune avec les enseignants.

Le samedi 29, l'opération continue en matinée ; elle est ouverte à tous.

La municipalité s'associe à cette initiative.

En tout état de cause, partageons l'honneur d'habiter une commune propre, mais partageons aussi les petits efforts à faire au quotidien.

> Votre Maire, Jean-Marie ALLAIN

Nous contacter

Tél: 03.27.39.63.41 marpent@wanadoo.fr http://www.marpent.fr

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	4
LA VIE ASSOCIATIVE	5
CONSEIL MUNICIPAL	6
LA VIE DU VILLAGE	8
ESPACE HABITANTS	10
HISTOIRE LOCALE	11
LA VIE DES SPORTS	12
PHOTOS	15

Comité de lecture

JM Allain, PJ Dufour, C Lavielle, H Nicol, B Legros, J Loire, M Nicol



La Vie de la Mairie

DELFOSSE Eva 24 mai 2012 LAURENT Lizéa 25 mai 2012 BERTINCHAMPS Lizzie 25 mai 2012 DOULLIEZ Lenna 31 mai 2012 JAUPART Camille 16 juin 2012

Naissances

NECROLOGIE

Les décès des marpentois figurent désormais sur notre site internet (cliquer sur rubrique « divers », puis « ceux qui nous quittent »).

Ce site est mis à jour quotidiennement.

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES (Bureaux de vote de Marpent)

1 ^{er} tour: Inscrits 1792	Votan	ts 886 Exprimés 878	
Remi Pauvros (PS)	355	Ghislaine Baudin (POI)	0
Marie-Claude Rondeaux (LO)	5	Dominique Slabolepszy (PF)	6
Fatiha Kacimi (FG-PCF)	42	Christine Marin (UMP)	195
Jean-Luc Perat (SE)	79	Richard Meunier (CF)	8
Julie Lescieux (AEI)	1	Marie-France Poule (NFA)	2
Louis-Armand De Béjarry(FN)	177	Dominique Labis (LT)	8
2 ^{ème} tour : <i>Inscrits</i> 1792	Votar	nts 841 Exprimés 797	
Remi Pauvros (PS)	462	Christine Marin (UMP)	335

Recensement Militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 30 juin 1996, sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JADP) et ceci environ 9 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation à la JAPD.

Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

La Vie de la Mairie

REPAS PROPOSES AUX SENIORS

De Septembre à la fin de l'année, la municipalité propose aux séniors (62 ans et plus) un repas chaque 3^e mercredi du mois, de 12 heures à 14 h 30.

Ce repas sera fourni par la société API restauration au restaurant scolaire à 12 heures pour un prix de 10 euros tout compris.

MENU DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE

Velouté de potiron

Roti de veau aux girolles- pommes landaises- tomates provençales Feuilleté de chèvre sur mesclun de salade Gourmandise au chocolat et café

Inscription avant fin août en mairie. Paiement à la réservation

Si vous souhaitez que l'on aille vous chercher en voiture, le préciser à l'inscription

Au vu de la fréquentation, nous verrons en fin d'année s'il convient de prolonger cette expérience.

NETTOYONS LA NATURE

Pour la seconde année, l'école s'associe à l'opération lancée par l'enseigne Leclerc visant à ramasser les déchets et détritus.

Le vendredi 28 septembre, les enfants parcourront la commune avec les enseignants.

Le samedi 29, l'opération continue en matinée et est ouverte à tous. Appel donc aux volontaires avec rendez-vous à l'école à 8 h45. Pique-nique prévu le midi avant de se séparer.

Pour le 29, inscription avant fin août au : 06 07 06 23 63

FORMATION NUMERIQUE DES ADULTES

M Otaïgo Sena, formateur adultes, a animé au cyber-centre un stage de formation pour plusieurs marpentoises.

Il a animé ce stage (gratuit pour les stagiaires) dans le cadre de la formation de son diplôme de formateur.

Toutes les stagiaires ont été très satisfaites de cette formation



KAPIC LA BONNE FRITE

Nous avions annoncé dans notre précédent bulletin l'ouverture de La friterie –rôtisserie de la place de la mairie (au pied du PMU) pour le 1^{er} juin.

Pour des raisons indépendantes de sa volonté (la friterie, bien que neuve, n'était pas aux normes), M.GODEFROY s'est trouvé empêché d'ouvrir et s'en excuse auprès des marpentois.

Dans le même temps, le café PMU de la mairie nous informe qu'il lance une formule restauration les vendredis et samedis soirs.

DISTRI-AUTO

Distri-Auto, 4 rue Roger Salengro, vend pièces détachées toutes marques du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.Tel : 09 82 29 61 62

PROGRAMME DU CINEMA

LE REGENT

Il est désormais accessible sur notre site internet

MEDAILLE DE LA FAMILLE

La CAF verse une prime à toute personne éligible à la médaille de la famille et allocataire de la CAF qui a encore au moins un enfant à charge à la date de l'arrêté préfectoral attribuant la médaille de la famille et ce sans conditions de ressources.

ORDURES MENAGERES: quelques chiffres à découvrir

En 2011, pour les 22 communes composant l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, soit 100 500 habitants, il a été collecté « en porte à porte » :

Ordures ménagères : 27 892 tonnes soit 278 Kg/an/habitant

<u>Tri sélectif « porte à porte »</u> (boîtes métalliques, bouteilles, flacons en PVC, journaux, cartons et verre) 9 578 tonnes, soit 95 Kg /an/habitant.

A noter aussi:

Collecte des encombrants réalisée toute l'année : 3 246 tonnes

Collecte des déchets verts, soit 10 collectes par commune (avril à octobre): 3 410 tonnes.

Déchetterie de Jeumont : 4 243 tonnes.

Ces services ont, bien entendu, des coûts.

Notons:

Collecte des ordures ménagères : 2 200 000,00 €
Collecte des déchets verts : 157 600,00 €
Collecte des encombrants : 215 500,00 €

.Message du pôle Aménagement de l'Espace et de l'Habitat de l'AMVS

CO-VOITURAGE

Dans la cadre de la mise en place de la plateforme de co-voiturage de l'Agglomération (www.covoiturage -mcc.fr)(ouverture en août 2012), l'Agglomération invite les habitants à répondre à une enquête anonyme afin de mieux connaître leur pratique vis à vis du covoiturage et de leur stationnement.

Cette enquête ne prend qu'une minute pour la remplir et elle est accessible sur le site Internet suivant : www.jaimonmotadire.fr

ALLER - RETOUR TER-VERT à 1 €

L'opération du Conseil Régional se déroulera, les 3, 4 et 5 août.

Les dépliants sont disponibles en mairie.

LES P'TITS LOUPS

La halte-garderie itinérante sera fermée à partir du 9 juillet et rouvrira le jeudi 13 septembre

ICE, LE CLUB MAJEUR ET LE CLUB DE SCRABBLE DEMENAGENT

En 10 ans I.C.E entame son 3ème déménagement. D'abord installé à Jeumont, il emménage, il y a 5 ans, à Marpent. Il déménage de nouveau aujourd'hui pour des locaux plus fonctionnels, à l'étage de l'ancien logement de fonction de la poste. La vie au quotidien de l'association est visible au jour le jour sur leur blog: http://club-ice.skyrock.com/

Après un mois de travaux menés à grand train, I.C.E est pratiquement prêt à reprendre ses activités. A noter que les locaux ont été proposés tels quels, à la charge d'I.C.E d'y faire l'éclairage, l'électricité, mettre un réseau informatique, changer le revêtement de sol, le papier peint, la peinture, sans oublier les plans de travail et les diverses étagères.

I.C.E est ouvert à tous, il met particulièrement l'accent sur l'accueil, même les personnes n'ayant aucune connaissance technique sont prises en main et bénéficient en premier lieu d'une initiation en électronique et une présentation des moyens de communication des radioamateurs, un pied à l'étrier en quelque sorte. L'effort pour devenir radioamateur est considéré à Marpent comme un désir et un effort individuel, par contre le candidat à l'examen bénéficie de toute l'aide possible : cours, ouvrages, entrainement sur PC et surtout l'encouragement et l'aide du groupe pour pouvoir répondre aux questions.

Le club Majeur se voit également mettre à disposition le rez-de-chaussée de ce logement, plus accessible que la salle Hannequart.

Alors si l'envie vous prenait de rejoindre notre association, ne serait-ce que pour une visite de courtoisie, n'hésitez pas à franchir la porte de nos nouveaux locaux, très facile à trouver, ils sont juste au dessus de l'inscription Postes et Télégraphes au 7 rue des frères Roucheau, premier escalier à droite. Il s'agit du logement de fonction de la Poste. Les locaux sont ouverts tous les lundis de 18h00 à 20h00 et les dimanches "pairs" de 10h00 à midi. Alors pas d'hésitation, si vous passer par Marpent, venez donc rendre visite à ce radio-club, certes atypique, mais bien attachant !



Renseignements: Jean-Pierre
Houssin
houssinj@club.fr
03 27 67 02 23 et
06 16 06 52 17.



MISTY SOUS LE SOLEIL DES ILES

Françoise Nastoga, présidente de L'Association Marpentoise Loisirs et Culture, avait cette année choisi le thème des îles ensoleillées pour sa traditionnelle exposition annuelle pour laquelle avaient ré-



pondu présents plusieurs membres du groupe fondateur de 1972 : Bernard Dalle, Christiane Legros, Pierre-Jean Dufour.

Après un plateau repas créole confectionné par les bénévoles, l'inauguration s'est prolongée par un spectacle haut en couleurs de danses latino-américaines de la Compagnie Misty Show.

Notre salle culturelle n'avait pas depuis belle lurette accueilli une soirée de cette qualité.

Rythmes enivrants, voix superbes, costumes flamboyants, chorégraphie soignée, les spectateurs n'ont pas vu le temps passer et ont chaleureusement applaudi les danseuses de la troupe liégeoise.

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2012

SUBVENTIONS

Le Conseil vote à l'unanimité :

une subvention de 1200 euros à l'école Fostier pour l'organisation de la Classe Verte une subvention de 100 euros au CLIC pour son travail auprès des personnes âgées une subvention de 3400 € pour l'Association du Personnel Communal, subvention obligatoire dans le cadre des œuvres sociales

une subvention de 450 € à la gym marpentoise

INDEMNITE RECEVEUR

Suite au changement de comptable du Trésor, le conseil vote le principe de l'indemnité allouée pour l'aide à la confection des documents budgétaires sur la base du taux de 100 %.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le maire informe les membres présents de la vente du 54, rue de la place (ancienne poissonnerie, face au PMU).

Il explique que dans le cadre du projet de requalification du centre-bourg, il importe de préempter pour réaliser un logement décent.

Le Conseil vote cette proposition d'achat sur la base du prix annoncé, à savoir 24 000 euros, frais de notaire inclus.

IMMEUBLE RUE DU 8 MAI 45

Suite aux contacts pris avec le notaire, le président propose de différer la procédure d'abandon manifeste.

PERIMETRE DE PORTAGE FONCIER QUARTIER DE LA PLACE

Le maire propose de solliciter de l'agglomération l'inscription du quartier de la place dans la convention-cadre avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) en vue de mener à bien la requalification urbaine de ce quartier. Une telle convention permet à la commune de faire préempter les logements qu'elle souhaite par l'EPF qui revend à la commune au bout de cinq ans, sachant qu'une éventuelle démolition donne droit à une prise en charge de 40 % du coût par l'EPF.

Mme Verplaetse propose d'élargir ce périmètre à la rue de la place entre le PMU et le passage souterrain. Le conseil vote le périmètre élargi et mandate le maire pour solliciter l'Agglomération.

SITUATION BUDGETAIRE

M.Christian Lavielle, délégué aux finances, fait le point sur la situation budgétaire et propose de souscrire l'emprunt sur cinq ans de 200 000 euros tel que prévu au budget 2012 et présente les propositions des organismes bancaires.

Le conseil décide de retenir la Caisse d'Epargne qui propose un taux fixe annuel de 4,26 %.

ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil de loisirs des Marpinioux (3 à 6 ans)

Du 9 juillet au 3 août

Tarifs:

42 € pour le 1^{er} enfant , 32 € pour le second

32 € / enfant pour les familles dont le coefficient CAF est inférieur à 503

57 € / enfant pour les familles non bénéficiaires de la CAF

22 € / enfant dont la famille est suivie par le CCAS de Marpent

Tarifs doublés pour les extérieurs

Du 6 au 10 août (uniquement le matin)

Tarifs:

7 € / enfant pour une famille non –allocataire

Famille allocataire CAF : 6 € /pour le premier enfant, 5€ à partir du 2ème

5 € / enfant si coefficient CAF de la famille inférieur à 503

4 € / enfant si famille inscrite au CCAS de Marpent et percevant les minima sociaux

Tarifs doublés pour extérieurs

Création de 4 postes d'animateurs

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal

Accueil de loisirs des 6/16 ans

Fonctionnement en deux périodes (du 9 au 20 juillet et du 23 juillet au 3 août)

Tarifs par période :

27 € / enfant pour les familles non-allocataires de la CAF

Famille allocataire CAF : 21 € pour le 1er enfant, 16 € à partir du second

16 € / enfant pour les familles dont le coefficient est inférieur à 503

11 € / enfant si famille inscrite au CCAS de Marpent et percevant les minima sociaux

Participation aux mini-camps:

4 €/ enfant pour le camping des 10/12 ans

10 € / enfant pour le camping des 12/16 ans

Tous ces tarifs sont doublés pour les extérieurs

Création de 24 postes d'animation (bénévoles inclus)

VENTE DES ATELIERS MUNICIPAUX RUE VICTOR HUGO

Le maire informe ses collègues que le compromis est signé avec la SAGEP, société de marquage publicitaire (actuellement basée à Rousies) qui occupera le rez-de-chaussée et envisage de réaliser plusieurs logements à l'étage.

CESSION PARCELLES COMMUNALES OREE DU BOIS

Dans le cadre de la cession de deux parcelles à l'Orée du Bois (l'une à Promocil, l'autre à un particulier), et pour lesquelles la commune rédigera elle-même les actes administratifs, le conseil mandate le maire pour procéder à l'authentification des actes d'aliénation.

BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE

Le conseil donne mandat au maire pour déposer auprès du Conseil Général une demande de subvention de 60 % pour l'acquisition du mobilier.

MOULIN

Le maire rappelle que les Amis du moulin disposent d'un compte dédié à la rénovation du moulin. Le conseil donne son accord pour recevoir en une fois sous forme de subvention les 10 800 euros engrangés sur ce compte « rénov-moulin ».

Vie du village

MARCHE MARDI MATIN

Le marché du mardi matin continue et, avec la belle saison, s'étoffe de quelques commerces supplémentaires.

Plusieurs producteurs locaux (légumes, miel et viande) vous permettent d'acheter des produits du terroir en circuit court (moins de déplacements).





<u>.FETE DES VOISINS</u>

Des habitants de la cité Léo Lagrange se sont retrouvés sur la prairie de la Fête de mon moulin pour partager un repas convivial le jour de la Fête des voisins, une initiative que nous encourageons dans les autres quartiers pour l'an prochain (photo).

PORTES DES MARPINIAUX

L'inauguration a eu lieu le samedi de la ducasse. Ce site est l'un des deux sites d'intérêt communautaire, identifiés par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Il représente une trentaine d'hectares dont 18 ha de boisement et comporte une faune riche (66 espèces d'oiseaux) et une flore exceptionnellement diversifiée (365 espèces de plantes).

Les travaux ont consisté, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet OSMOSE, en travaux hydrauliques, en travaux de restauration des milieux naturels et en travaux d'ouverture au public.

Le coût des aménagements s'est élevé à 208 000 euros HT, financé à 50 % par l'Union Européenne et 30 % par le Conseil Régional, soit 20 % par l'AMVS, ce à quoi il convient d'ajouter les 10 000 euros pour les deux parcours santé financés par le budget trame Verte de l'Agglomération.

Le site des Portes des Marpiniaux a été sélectionné en 2011 par le Ministère avec 14 autres réalisations nationales dans le cadre du Grand Prix des zones humides en milieu urbanisé.

Tout n'est pas terminé, loin de là, puisque la rue de l'aciérie sera refaite entre la rue JM Carion et la Sambre et transformée en drève forestière pour la partie qui longe la Sambre tandis que le chemin du Congo deviendra une voie de desserte en stabilisé. L'agglomération prend en charge ces travaux d'un montant de 450 000 euros TTC et qui se dérouleront pour partie à l'automne et pour l'autre partie au printemps 2013.

Il conviendra dans le même temps de régler le problème d'évacuation des eaux pluviales qui descendent vers la Sambre tant bien que mal vu l'état dégradé des canalisations posées à l'époque par l'usine Baume Marpent. L'Agglomération posera une nouvelle canalisation de 180 mètres entre la rue JM Carion et la Sambre pour un coût d'environ 350 000 euros.

Vie du village

FETE DES MERES MARPINIOUX

A l'occasion de la Fêtes des mères, les enfants des Marpinioux ont chanté pour leurs parents dans la salle de spectacles, accompagnés de l'orchestre des jeunes de l'harmonie communale.

GOUTER DES ANCIENS

Le Comité des anciens avait convié les séniors à un après-midi récréatif (et gratuit) dans la salle des fêtes au son de l'orchestre Polydance. Une boisson et une pâtisserie étaient également offertes.

.RESTAURANT SCOLAIRE

Le maire et Pascal Leblanc, adjoint aux écoles, accompagnés de trois agents (Mmes Legros, Clippe et Lhoir) ont été accueillis par Messieurs Senart et Annaert, les responsables de la cuisine centrale des ateliers API à Thiant et ont fait la visite de l'établissement.



MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

A l'occasion de la Fête des mères, le maire, accompagné de Madame Loire, conseillère déléguée aux cérémonies, a remis à Madame Anne-Marie MAGADUR, née ZITO, la médaille d'argent et le diplôme de la famille française.

M et Mme MAGADUR résident rue Victor Hugo prolongée et sont bien connus à Marpent pour leurs décorations florales.

NOCES DE DIAMANT

Le maire, accompagné de Mme Jacqueline Loire, conseillère déléguée aux cérémonies, a célébré les noces de diamant de M. Marceau PINCEEL et Mme Madeleine MONIAUX, entourés de leurs enfants et petits enfants.

MOULIN

Le moulin ayant retrouvé ses ailes, il convient de les faire tourner.

Plusieurs bénévoles seront formés sur place.

Jean-Michel Pilaete et Dominique Claux se sont d'ores et déjà portés volontaires, et nous les remercions très sincèrement.

Toute personne souhaitant renforcer l'équipe peut s'adresser en mairie.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX LE 13 JUILLET AU SOIR

Tous les marpentois sont invités à la traditionnelle retraite aux flambeaux le 13 juillet au soir.

Nous nous retrouverons avec les enfants de l'Accueil de Loisirs à 22 heures devant la mairie avec l'Harmonie communale.

Pour le 10^e anniversaire de la Fête du moulin (qui aura retrouvé ses ailes pour l'occasion), nous proposons une retraite costumée.



Espace des habitants

<u>Je suis montée au cimetière après-midi pour arroser les fleurs que j'avais repiquées sur la tombe de</u> mes beaux-parents.

Des personnes sans scrupules se sont servies et il y avait de la terre plein la tombe. Je trouve cela lamentable.

(rue JM Carion)

Propriétaires de chiens, ne confondez plus crottoir avec Trottoir !!

Vous aimez être propre devant chez vous, nous aussi !!

Un chien, cela s'éduque, tout comme les maîtres, un peu de civisme SVP.

Votre ville n'en sera que plus belle.

A l'avance, nous vous remercions. (une habitante de Marpent)

Vos propos rejoignent et confortent l'édito du maire...

Félicitations et Merci aux personnes qui ont rénové la chapelle rue Victor Hugo à Marpent (rue V Hugo).

Nous nous associons à vos remerciements que nous adressons à Mme Jeannine HENNEBERT et Monsieur Jean-Claude LAMESCH, voisins de la chapelle et qui prennent un soin attentif à son entretien. Récemment, M Lamesche a refait le sommet d'un pilastre et remis en peinture les pilastres tandis que sa compagne s'occupe du fleurissement (voir photo)

Concernant le problème qui s'est produit à la salle des Fêtes, vous dites d'appeler un élu mais comment avoir leur numéro ?

Et que peut-on faire pour les aboiements intempestifs des chiens de la rue de la mairie ? (rue de la mairie)

Les numéros de téléphone du maire et de plusieurs adjoints sont dans l'annuaire.

Il a par ailleurs été décidé que la salle des fêtes ne serait plus louée à des non marpentois car, même si la location amène des recettes, elle est parfois source de nuisances importantes pour le voisinage et de soucis au moment des inventaires.

Pour les aboiements des chiens, le maire et les adjoints sont à votre disposition pour se rendre sur place, préalable à la rédaction du procès-verbal qui est ensuite transmis au tribunal de police.

Ce coupon reponse peut etre remis dans la boite a idées dans le nail d'entrée de la mairie ou depose a l'accueil.
Nom et prénom :
Adresse:
Questions/Suggestions :

HISTOIRE LOCALE:

une situation qui risque de "chauffer" à MARPENT entre le Maire et le Curé.

Nous sommes en Février 1933, rue de l'Eglise, où une vieille bâtisse contrarie le plan d'aménagement et d'embellissement lancé par la commune.

Cette bâtisse contiguë au presbytère intéressait fortement le Comité paroissial qui décida donc de réaliser l'achat du bâtiment et du terrain en offrant à son propriétaire un prix supérieur à celui de la Municipalité.

Le Maire, Monsieur Choffez, fit ressortir auprès des nouveaux acquéreurs qu'ils avaient commis une erreur puisque la bâtisse était frappée d'alignement qu'il y avait donc lieu de procéder à l'expropriation en vue d'une démolition prochaine.



Le conflit, qui était latent, éclata car d'une part la commune ne voulait pas payer plus que le montant offert à l'origine et le Comité paroissial voulait lui, récupérer la valeur d'achat.

La situation s'envenima dangereusement, notification ayant été faite que le bail du presbytère ne serait pas renouvelé ou que la location serait fortement augmentée.

Entre temps, Mar-

pent fut privé de Curé, l'Abbé Mollet en poste depuis Juillet 1931 fut muté à Glageon, par décision de l'Archevêque de Cambrai en Janvier 1934.

De nombreuses réunions publiques souvent tumultueuses s'en suivirent. Cependant, le délégué de l'Archevêque sollicita une demande d'entretien pour tenter de régler ce litige qui empoisonnait la vie du village.

A la satisfaction générale un accord se fit enfin dans le sens des intérêts collectifs. En effet la démolition de la maison permit l'élargissement de la rue de l'Eglise et des travaux de nivellement permirent d'aménager une belle et grande entrée devant la cour de l'école des filles, école où son agrandissement allait démarrer prochainement.

Dans cette atmosphère enfin apaisée arrive à Marpent le 23 Avril 1934 un nouveau Curé Achille Delamaide qui restera en poste jusqu'en Août 1949.

PJ.DUFOUR

Commission sport et activités sportives

L'arrivée des vacances d'été coïncide dans la plupart des cas avec la fin des compétitions sportives et donne l'occasion de revenir sur une année riche en évènements et prospère en résultats. Un grand merci aux associations qui nous ont transmis leur bilan.

Bien loin de s'essouffler, le tissu sportif MARPENTOIS s'étoffe d'année en année.

D'une grande diversité, il offre un panel d'activités sportives et de loisirs permettant au plus grand nombre d'y trouver son compte.

Fort d'un encadrement important et compétent, les résultats obtenus tant en compétition qu'en loisirs témoignent d'une implication totale des dirigeants et du rôle social indispensable qu'ils tiennent, notamment pour ce qui concerne notre jeunesse.

Avant des vacances bien méritées, permettez-moi, au nom des mes collègues du Conseil Municipal, de vous remercier pour votre dévouement et vous donner rendez-vous la saison prochaine.

Par ailleurs, la Municipalité est de plus en plus fréquemment sujette à des demandes d'utilisation des installations sportives de la part d'associations désireuses de s'implanter sur le territoire communal.

Consciente que le « soleil brille pour tout le monde », il n'en reste pas moins que nos installations ne sont pas extensibles à l'infini et c'est avec beaucoup de regrets que nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les sollicitations.

Néanmoins, dès la rentrée, la Commission Sports engagera une réflexion en vue d'une refonte des plannings d'utilisation des sites sportifs qui devrait permettre leur optimisation.

RAPPEL

Dans le cadre de la Fête de Mon Moulin, la Commission, Les Amis du Moulin, les Bribeux en coopération avec MSL–ESA59 organisent le 13 juillet les premières foulées du moulin ouvertes à tous.

VENEZ NOMBREUX

Vous avez des annonces ou des résultats à communiquer, n'hésitez pas à les transmettre par mail à l'adresse suivante :

icdebail@hotmail.fr

C'est avec plaisir que nous les insérerons dans nos bulletins communaux.

ECHOS

LA SAVATE

Aux championnats de France à CARCASSONE, Déborah MARISSAL a obtenu la médaille de bronze tandis qu'Alexandre MARISSAL gagnait la médaille d'or du tournoi des mille gants.

Faute de moyens, Jennifer MARISSAL n'a pas pu défendre ses chances en espoir à MARSEILLE, dommage.

CLUB NAUTIQUE JEUMONT MARPENT

CINQUANTENAIRE DU CLUB NAUTIQUE Le 10 juin 2012

Le Club Nautique est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association a été formée en 1962 par Robert CHARRIER sous la dénomination « CLUB NAUTIQUE SAMBRE ET HELPE ».

Depuis l'année 1967 le Club Nautique est autorisé, sur un tronçon de 5 km de Boussois à MARPENT, à pratiquer le ski nautique et l'apprentissage de la conduite de bateaux à une vitesse supérieure à 10 km/h les dimanches et jours fériés. Cette autorisation est unique dans le département.

Cette association est basée uniquement sur le bénévolat.

En début d'année 1976, le Club Nautique est transféré de l'autre côté du pont sur le terrain rue Henri Barbusse. La construction de la voie rapide Maubeuge Jeumont avait rendu le terrain du club inaccessible.

Le club modifie sa dénomination en 1988 pour s'appeler « CLUB NAUTIQUE JEUMONT MARPENT ».

Comme toutes les associations elle a connu des hauts et des bas mais est toujours à la barre.

Depuis plusieurs années le Club avait le projet d'installer des pontons sur cette zone pour permettre d'amarrer plus de bateaux à faible tirant d'eau. Un investissement rendu indispensable pour un parc en augmentation avec vingt bateaux à ce jour.

Objectif atteint avec lors de cette journée du cinquantenaire l'inauguration de trois pontons intégralement financés sur fonds propres (9 907.01 EUR).

L'implication du Club dans les différentes manifestations comme les fêtes de l'eau à Maubeuge, Boussois, Jeumont ainsi que tout récemment l'agrément pour les permis a donné les moyens de mener à bien ce projet.

Durant toute la journée de nombreuses attractions furent proposées aux visiteurs, balades, modélisme et c'est autour d'un barbecue que s'est clôturée cette superbe journée.

Michel BUISSET, Président – Alain TIHANGE, Vice-président – Angélique VINCONNEAU, Secrétaire – Albert BASTIEN, Trésorier - Franck HOUSSIERE, Commissaire aux comptes

MSL

Saison 2011/2012

Difficile de synthétiser le bilan sportif de MARPENT SPORTS LOISIRS tant les performances furent nombreuses cette saison. Il a donc fallu trier et ressortir les plus marquantes avec notamment des titres dans toutes les catégories d'âges de Benjamins à Seniors.

<u>Aux départementaux</u> : en totalisant 12 médailles, 8 titres de Champion du Nord dont 1 au cross et 7 sur piste.

Aux régionaux : 4 titres de Champion Régional et 1 médaille d'argent.

Aux ½ France: Une 3ème place en décathlon Cadet

3 athlètes ont ou vont participer aux championnats de France :

Le Junior Thomas GIBON en cross

L'Espoir Jocelyn PHILIPPE sur 10km route

La Cadette Justine GIBON au 5 000m Marche : le 23 Juillet 2012 à Lens

La vie des sports

3 athlètes sortent du lot cette année :

- Le cadet *Quentin PLANCHON* possède 2 titres départementaux au Javelot et au Disque 2 titres régionaux au Javelot et au Décathlon ainsi que l'argent au Disque du bronze au ½ France de Décathlon.
- La Cadette *GIBON Justine* possède les titres Nord et Régional de 5 000m Marche et est qualifiée pour le championnat de France à Lens.
- La Minime *Ophélie BROUTIN* a le titre de Championne du Nord au poids et a fait une 5ème place au ½ France de Disque et de Poids.

Saluons aussi le doublé marpentois au disque (Nord) Minimes Filles de Camille BADER et Ophélie BROUTIN.

Il reste le 1er Juillet où 3 athlètes seront présents aux ½ France à Bruay :

→ 5 000m Marche : Cadette

→ Disque – Javelot – Perche : Cadet

→ Disque : Espoir

FC MARPENT

L'Assemblée Générale du FC MARPENT qui s'est déroulée le 16 juin dernier a permis de faire le point sur la saison écoulée.

Pascal COTTEAUX Président du FC MARPENT a remercié l'ensemble des dirigeants et joueurs pour leur implication dans la vie du club et la qualité des résultats obtenus.

Avec 218 licenciés, le FC MARPENT ne souffre pas de l'érosion des effectifs subie par la FFF et s'en félicite.

Il est vrai, comme l'a souligné Jean - Claude DEBAIL, Adjoint aux Sports, que les associations, qu'elles soient sportives ou culturelles bénéficient de la politique volontariste de la Municipalité d'augmenter le parc logement sur le territoire communal avec à la clé l'ouverture d'une classe supplémentaire à la prochaine rentrée scolaire. Ceci explique peut être cela.

Sur le plan sportif, les classements sont plus qu'honorables avec une bonne sixième place de l'équipe A qui venait d'accéder en Promotion Excellence et qui visait le maintien. Une quatrième place pour les seniors B, une petite déception pour une équipe qui visait l'accession. Une 4ème place pour l'équipe féminine, les U17 et U15 se plaçant elles aussi en haut des classements avec de vraies chances d'accession.

Soulignons une fois de plus l'excellent travail des éducateurs débutants, poussins et benjamins en charge d'inculquer les fondements de la discipline.

Sur le plan financier, la situation est équilibrée mais reste précaire, le club évoluant à des niveaux nécessitant

de gros moyens, la recherche d'argent reste une préoccupation de chaque instant.

Après deux années passées à la tête des équipes séniors auréolées d'une accession en PROMOTION EXCELLENCE et d'une finale de COUPE NOTTE, Jean - Claude SKIBA passe le témoin à Frédéric MAREE, nouvelle recrue du club qui aura la lourde charge de pérenniser la place du FCM au sein de l'élite du district.

Pour clôturer la séance, le Président revient sur la médaille d'OR du District ESCAUT remise la veille à Monsieur Claude DEBAIL pour ses 50 années de service à la cause du ballon rond.



Le FC MARPENT a un nouvel entraîneur.

En la personne de Frédéric MAREE qui remplacera la saison prochaine Jean-Claude S groupe séniors.

Educateur fédéral, F. MAREE possède une solide expérience comme le démontre son drant dans plusieurs clubs locaux.

Frédéric s'est présenté au Comité porteur d'un projet ayant recueilli l'approbation du Cédécidé de lui accorder sa confiance.



Chapelle Rue Victor Hugo



Club nautique



Visite chez API



Marpinioux



Fêtes des mères PMI

Médaille de la famille française



DUCASSE:

les jeunes et le side car basket



Remise des dictionnaires

DUCASSE:

Vainqueurs de la bataille des toupies



Kermesse des écoles